

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

RAPPORT FINANCIER

31 DÉCEMBRE 2015

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

	Pages
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

**Aux administrateurs de
FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains retraitements auraient dû être apportés aux montants des produits, de l'insuffisance des produits sur les charges, de l'actif et de l'actif net.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC** au 31 décembre 2015 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Hardy, Normand & Associés S.E.N.C.R.L.¹

Montréal
Le 13 avril 2016

¹ CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique no A134872

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
PRODUITS		
Activités bénéfiques et de financement	264 853 \$	398 747 \$
Produits de placements (note 11)	49 362	137 074
Apports d'instruments de musique	40 831	64 390
	355 046	600 211
CHARGES		
Attributions (note 12)	239 138	329 372
Radiation d'immobilisations corporelles	78 996	-
Salaires et charges sociales	76 360	20 883
Activités bénéfiques	65 141	52 368
Activités de financement	44 321	11 818
Amortissement des immobilisations corporelles	26 867	22 205
Frais de gestion de placements	12 452	12 038
Frais de bureau	9 255	7 169
Honoraires professionnels	6 751	14 674
Frais bancaires	4 437	2 341
Télécommunication	2 935	1 928
Perte (gain) de change	(242)	1 257
	566 411	476 053
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(211 365) \$	124 158 \$

FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	Affectations d'origine interne (note 9)	Dotation (note 10)	Non affecté	2015 Total	2014 Total
SOLDE AU DÉBUT	1 161 847 \$	45 000 \$	397 355 \$	1 604 202 \$	1 468 044 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	(211 365)	(211 365)	124 158
Investissement en immobilisations corporelles	-	-	-	-	12 000
Affectations d'origine interne (note 9)	(14 666)	-	14 666	-	-
SOLDE À LA FIN	1 147 181 \$	45 000 \$	200 656 \$	1 392 837 \$	1 604 202 \$


**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**


BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie	122 840 \$	223 760 \$
Débiteurs (note 4)	15 311	16 952
	138 151	240 712
PLACEMENTS (note 5)	1 411 172	1 422 210
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	18 118	119 866
	1 567 441 \$	1 782 788 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	9 209 \$	22 316 \$
Apports reportés (note 8)	165 395	156 270
	174 604	178 586
ACTIF NET		
AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE (note 9)	1 147 181	1 161 847
DOTATION (note 10)	45 000	45 000
NON AFFECTÉ	200 656	397 355
	1 392 837	1 604 202
	1 567 441 \$	1 782 788 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 administrateur

 administrateur

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(211 365) \$	124 158 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Radiation d'immobilisations corporelles	78 996	-
Amortissement des immobilisations corporelles	26 867	22 205
Variation de la juste valeur des placements	2 310	(89 287)
	(103 192)	57 076
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 15)	(2 341)	(33 260)
	(105 533)	23 816
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(202 124)	(1 001 318)
Produit de la réalisation de placements	210 852	829 173
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 115)	-
	4 613	(172 145)
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(100 920)	(148 329)
TRÉSORERIE AU DÉBUT	223 760	372 089
TRÉSORERIE À LA FIN	122 840 \$	223 760 \$

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2015

1. Description de l'organisme

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de recueillir des donations et d'octroyer des bourses aux étudiants du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL canadiennes). Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux NCOSBL canadiennes exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont d'abord comptabilisés à titre d'apports reportés et sont ensuite constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges et attributions auxquelles ils étaient destinés sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services sont comptabilisés lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Les apports en immobilisations corporelles sont comptabilisés lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les produits de dividendes sont comptabilisés lorsqu'ils sont déclarés par la société émettrice des actions. Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a présenté les produits d'intérêts et de dividendes distinctement de la variation de la juste valeur des placements.

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2015

2. Principales méthodes comptables (suite)

Conversion des devises

Les éléments d'actif et passif monétaires sont convertis au cours du change en vigueur à la fin de l'exercice. Les éléments d'actif non monétaires comptabilisés à leur valeur de marché et dont le prix de marché est fixé en devises sont convertis au cours du change en vigueur à la fin de l'exercice. Les autres éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis au cours du change à la date de l'opération. Les éléments de l'état des résultats sont convertis au cours du change moyen de l'exercice. Les gains et pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas d'opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments financiers suivants :

- les placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur;
- les instruments financiers que l'organisme a choisi d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin lors de leur comptabilisation initiale.

La juste valeur des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif est établie à partir des cours acheteurs. Celle des placements que l'organisme a choisi d'évaluer à la juste valeur est établie à partir des rapports obtenus du courtier qui agit pour le compte de l'organisme. La juste valeur des instruments financiers dérivés est établie à partir d'une confirmation de la juste valeur obtenue de l'institution financière auprès de qui le contrat a été négocié. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charge au moment où ils sont engagés.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, l'organisme comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice où la reprise a lieu.

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2015

2. Principales méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les placements à court terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et la période indiquées ci-dessous :

	<u>Méthodes</u>	<u>Période</u>
Oeuvre d'art	Aucun amortissement	
Équipement informatique	Amortissement linéaire	3 ans

3. Révision d'estimations comptables

Au cours de l'exercice, l'organisme a révisé la période utilisée pour l'amortissement de l'équipement informatique passant de 10 ans à 3 ans. Cette révision d'estimations comptables a été comptabilisée prospectivement à compter de l'exercice courant et a eu pour effet d'augmenter la dépense d'amortissement de l'exercice de 470 \$.

4. Débiteurs

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Dons à recevoir	4 130 \$	14 250 \$
Taxes à la consommation à recevoir	8 650	-
Intérêts et dividendes à recevoir	2 531	2 702
	<u>15 311 \$</u>	<u>16 952 \$</u>

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2015

5. Placements

	2015	2014
Obligations gouvernementales, municipales et de sociétés canadiennes et fonds d'obligations, à divers taux et échéances variées, à la juste valeur	653 567 \$	677 893 \$
Actions et fonds d'actions américaines, internationales et autres placements cotés en Bourse, à la juste valeur	577 504	508 655
Actions et fonds d'actions canadiennes cotées en Bourse, à la juste valeur	180 101	235 662
	1 411 172 \$	1 422 210 \$

6. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2015 Valeur nette	2014 Valeur nette
Oeuvre d'art	12 000 \$	- \$	12 000 \$	12 000 \$
Équipement informatique	10 472	4 354	6 118	3 177
Livres, périodes et disques	-	-	-	85 930
Instruments de musique	-	-	-	18 759
	22 472 \$	4 354 \$	18 118 \$	119 866 \$

7. Crédoiteurs et charges à payer

	2015	2014
Comptes fournisseurs et charges à payer	4 797 \$	22 316 \$
Sommes à remettre à l'État	812	-
Salaires et vacances à payer	3 600	-
	9 209 \$	22 316 \$

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2015

8. Apports reportés

Les apports reportés sont des dons et des fonds amassés lors d'événements bénéfiques et d'activités de financement destinés à être remis en bourses et soutien à des projets pour des établissements en particulier du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. Certains sont aussi affectés à des types de bourses ou de projets en particulier et non à des établissements. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2015	2014
Solde au début	156 270 \$	194 064 \$
Apports reportés durant l'exercice	143 975	213 067
Montant constaté à titre de produits d'activités bénéfiques et de financement de l'exercice	(134 850)	(250 861)
Solde à la fin	165 395 \$	156 270 \$

9. Affectations d'origine interne

L'organisme a décidé d'affecter certains apports à des fins spécifiques. Ainsi, une partie des fonds recueillis lors de l'activité de financement annuelle "Chasseur d'étoiles" est affectée aux établissements de Montréal (musique et art dramatique). Une partie des apports est également affectée à la pérennité de l'organisme. Les variations survenues dans le solde des affectations d'origine interne pour l'exercice sont les suivantes :

	Affectés aux établissements de Montréal	Pérennité de l'organisme	Total
Solde au début	161 847 \$	1 000 000 \$	1 161 847 \$
Utilisations de l'exercice	(14 666)	-	(14 666)
Solde à la fin	147 181 \$	1 000 000 \$	1 147 181 \$

10. Dotation

La dotation est composée d'un don total de 45 000 \$ versé dans le but de remettre des bourses annuelles à des étudiants en piano inscrits dans un des établissements du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. Les bourses sont versées à même les produits de placements générés annuellement par le montant du don.

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2015

11. Produits de placements

	2015	2014
Dividendes	43 445 \$	37 882 \$
Intérêts	8 227	9 905
Variation de la juste valeur des placements	(2 310)	89 287
	49 362 \$	137 074 \$

12. Attributions

	2015	2014
Bourses	126 336 \$	184 874 \$
Soutien aux projets pédagogiques du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	71 971	80 108
Instruments de musique	40 831	64 390
	239 138 \$	329 372 \$

13. Instruments financiers

Catégories

Les actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements.

Risques et concentrations

Par le biais de ses instruments financiers, l'organisme est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2015.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et charges à payer.

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2015

13. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est exposé à ces trois risques.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. L'organisme détient des actifs en devises étrangères et par conséquent ces derniers sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 décembre 2015, les soldes de la trésorerie et des placements respectivement de 4 342 \$ (6 921 \$ en 2014) et de 137 040 \$ (155 681 \$ en 2014) sont exprimés en dollars US et convertis en dollars canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses placements en obligations à taux d'intérêt fixes. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison de ses placements cotés en Bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2015

14. Opérations entre apparentés

L'organisme et le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec coordonnent leur plan d'action en ce qui a trait à l'octroi des bourses et au soutien aux activités pédagogiques. Un membre du conseil d'administration du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec siège sur le conseil d'administration de l'organisme.

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec a assumé la charge de salaires de l'organisme pour la période du 1er janvier 2014 au 30 septembre 2014. Cette entente a pris fin le 30 septembre 2014.

De plus, le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec offre à titre gratuit à l'organisme l'utilisation de ses locaux et ce, depuis plusieurs années.

Ces opérations, effectuées dans le cours normal des activités, sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente la valeur de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

15. Flux de trésorerie

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2015	2014
Débiteurs	1 641 \$	(12 782) \$
Créditeurs et charges à payer	(13 107)	17 316
Apports reportés	9 125	(37 794)
	(2 341) \$	(33 260) \$

Opération sans effet sur la trésorerie

	2015	2014
Immobilisations corporelles acquises par l'entremise d'un don	- \$	12 000 \$

16. Événement postérieur à la date du bilan

Après la fin de l'exercice, l'organisme a reçu un don important d'un montant de 500 000 \$.

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2015

17. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée au cours de l'exercice.

